

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 19 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DU 15 Opération « Debergue Rendez-Vous » (12^{ème}) – Protocole d'accord avec la RATP et Logis Transports.

M. Jean-Louis MISSIKA & M^{me} Pénélope KOMITÈS, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 3 mai 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'autoriser la signature avec la RATP et Logis Transports d'un protocole foncier relatif à la mise en œuvre de l'opération « Debergue Rendez-Vous » (12^{ème}) ;

Vu l'avis de France Domaine en date du 7 avril 2016 ;

Vu la saisine de Madame la Maire du 12^{ème} arrondissement en date du 22 avril 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 12^{ème} arrondissement en date du 2 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 5^{ème} Commission, et Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la RATP et Logis Transports le protocole foncier relatif à la mise en œuvre de l'opération « Debergue Rendez-Vous » (12^{ème}).

Article 2 : La société Logis Transports est autorisée à déposer sur la parcelle communale sise 81 avenue du Docteur Arnold Netter à Paris 12^{ème}, les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de l'opération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO